

## CONSTITUTION



### SCI DES MURS

Aux termes d'un acte SSP signé électroniquement en date du 19/02/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme sociale :** Société par actions simplifiée à capital variable

**Dénomination sociale :** SCI des Murs

**Siège social :** 42 rue de Sausheim 68110 ILLZACH

**Objet social sommaire :** Acquisition, gestion, administration, mise en valeur, transformation, location de tous immeubles ou biens et droits immobiliers

**Durée de la Société :** 99 ans

**Capital social :** 1 000 €

**Gérance :** Monsieur Thomas BRONNER – 21 Rue du Jura 68440 ZIMMERSHEIM Et Monsieur Florent BUTTAZZONI – 3 Rue du Sundgau 68440 ZIMMERSHEIM

**Cessions de parts :** Agrément des associés représentant au moins les 2/3 du capital dans tous les cas

**Immatriculation :** RCS MULHOUSE.

Pour avis

### GARAGE BENNWIHR AUTOMOBILES

Société à responsabilité limitée au capital de 15 000 euros

**Siège social :** 52 rue du général de Gaulle - 68630 BENNWIHR

RCS COLMAR

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BENNWIHR du 19 février 2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme sociale :** Société à responsabilité limitée

**Dénomination sociale :** GARAGE BENNWIHR AUTOMOBILES

**Siège social :** 52 rue du général de Gaulle 68630 BENNWIHR

**Objet social :** l'entretien, la réparation de tous véhicules ainsi que les travaux de carrosserie, tôlerie, peinture ; - l'achat et la vente de tous véhicules neufs et d'occasion, négoce, importation et exportation, financement ; - le dépannage ; - la vente de pièces détachées neuves ou d'occasion.

**Durée de la Société :** 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

**Capital social :** 15.000 euros

**Gérance :** Monsieur Sylvain HAEFFELE demeurant 62 rue Charles Marie Widor 68000 COLMAR.

**Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de COLMAR.**

Pour avis  
La Gérance

### ASV DIFFUSION AUTOMOBILES

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1000 €

**Siège social :** 9A, rue de l'ill 68350 Brunstatt

RCS de MULHOUSE

Au terme d'un acte sous seing privé, il a été constituée une société :

**Dénomination :** ASV DIFFUSION AUTOMOBILES

**Forme :** Société par actions simplifiée unipersonnelle

**Siège social :** 9A, rue de l'ill 68350 Brunstatt

**Objet :** Achat et vente de véhicules terrestres et d'accessoires divers liées à l'automobile.

**Durée :** 99 ans

**Capital :** 1 000 euros divisé en 100 actions de 10 euros

**Président :** Madame COLOMERA Tatiana née le 15/06/1987 à Mulhouse (68), de nationalité française, demeurant au 7 Annexe Houppach 68290 Masevaux.

**Immatriculation :** au RCS de MULHOUSE

**Admission aux Assemblées :** chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire.

**Exercice du droit de vote :** chaque action donne droit à une voix.

Pour avis  
Le président

### FIN-IR

Société par actions simplifiée au capital de 200 euros

**Siège social :** 14 rue Gustave Schaeffer - 68200 MULHOUSE

RCS MULHOUSE

Suivant acte SSP du 15 février 2024 il a été constituée une SAS dénommée :

**DENOMINATION :** FIN-IR

**Capital social :** 200 euros.

**Siège social :** 14 rue Gustave Schaeffer 68200 MULHOUSE

**Objet :** Toutes prestations de service et d'assistance dans le domaine des services a? la personne, notamment, sans que cela puisse constituer une liste limitative dans les domaines de l'assistance administrative et de l'assistance informatique et internet a? domicile.

Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant s'y rattacher, directement ou indirectement, ou susceptibles d'en permettre ou faciliter la réalisation ou le développement.

**Président :** M. Lucas PUERTOLAS demeurant 22 rue du Breul 68990 HEIMSBRUNN

**Directeur général :** M. Benoit KAYSER demeurant au 4b rue du Reys 68720 FLAXLANDEN

**Clause d'agrément :** Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

**Durée de la société :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MULHOUSE.

### KIRCHHOFF SERVICES

Société par actions simplifiée à capital variable au capital souscrit de 100 euros

**Siège social :** 37 rue de Thierstein 68200 MULHOUSE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MULHOUSE du 14 février 2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme :** Société par actions simplifiée à capital variable

**Dénomination :** KIRCHHOFF SERVICES

**Siège :** 37 rue de Thierstein, 68200 MULHOUSE

**Durée :** quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

**Montant en dessous duquel le capital ne peut être réduit :** 100 euros

**Objet :** - Les activités de service de conciergerie privée et d'intendance d'immeubles et notamment le service de conciergerie dans le domaine de l'accueil, du nettoyage et préparation du bien, du transport, gastronomie, organisation des événements privés, l'entretien du bien, la location de linge, la gestion opérationnelle ou encore la promotion et la gestion des réservations pour le compte du propriétaire ou locataire,

- L'activité de transactions immobilières et commerciales, gestion de locations, administrations de biens, et toutes activités se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ; l'achat, la vente, l'échange, la location ou sous-location, saisonnière ou non, en nu ou en meublé d'immeubles bâtis ou non bâtis.

- L'activité de marchand de biens,

- L'activité d'apporteur d'affaires

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**Agrément :** Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

**Président :** Monsieur Anthony KIRCHHOFF, demeurant 26 rue des Cottonnades, 68120 PFASTATT

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de MULHOUSE.

POUR AVIS  
Le Président

### KULETA EGTM

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros

**Siège social :** 9 rue de Lucca 68000 COLMAR

Par acte SSP en date du 08/01/2024, il a été constituée une EURL dénommée : KULETA EGTM

**Objet social :** Travaux de maçonnerie générale, travaux de couvertures

**Siège social :** 9 rue de Lucca 68000 COLMAR

**Capital :** 1000 euros

**Gérance :** M Mehdi KULETA demeurant 9 rue de Lucca 68000 COLMAR

**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de COLMAR

### SCP Claude BAUER, Pascal MENDEL & David BAUER

Notaires associés

23 rue du Périgord 68270 WITTENHEIM

### SCI MEHILA

Suivant acte reçu par Maître Pascal MENDEL, Notaire membre de la Société Civile Professionnelle « Claude BAUER, Pascal MENDEL et David BAUER, notaires associés », titulaire d'un office notarial à WITTENHEIM (68270), 23, rue du Périgord, le 27 février 2024, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination :** SCI MEHILA.

**Forme :** société civile immobilière.

**Capital :** 500,00 €, divisé en 50 parts de 10 € chacune, constitué exclusivement d'apports en numéraire.

**Siège social :** MULHOUSE (68100), 2 rue du Labour.

**Objet social :** l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers.

**Durée :** 99 ans.

**Gérant :** Madame HAYETTE MEHILA demeurant 41 rue de l'Argonne à MULHOUSE (68100).

**Immatriculation :** RCS de MULHOUSE.

**Cession de parts :** Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Pour insertion  
Le notaire.

### CABINET MUNCH-TRENDLIN

57 rue Gilardoni 68130 ALTKIRCH

### LE COMPTOIR DES TROIS PAYS

EURL au capital de 5 000 €

**siège social :** (68130) ALTKIRCH 17 rue Gilardoni R.C.S. de Mulhouse

Aux termes d'un acte SSP en date du 05-03-2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale :** LE COMPTOIR DES TROIS PAYS

**Forme :** Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée (EURL)

**Objet social :** l'exploitation de tout fonds de commerce de restauration ou activité se rattachant à la restauration

**Siège social :** (68130) ALTKIRCH – 17 rue Gilardoni

**Capital :** 5 000 € divisés en 500 parts, entièrement souscrites et intégralement libérées

**Gérance :** Monsieur DA SILVA Mickaël demeurant à (68210) ALTENACH – 3 rue Sainte Barbe

**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Mulhouse

### OCEA Société d'Avocats

Rachel BÜRGER, Avocat  
18, rue Métaire 68100 MULHOUSE  
2, rue Concorde 68300 ST LOUIS

### SMG HOLDING

SARL au capital de 1 000 €

26 rue Victor Schoelcher 68200 MULHOUSE

RCS MULHOUSE

Suivant acte SSP en date du 21.02.2024, il a été constituée une SARL dénommée : SMG HOLDING

**Capital social :** 1 000 euros

**Siège social :** 26 rue Victor Schoelcher, 68200 MULHOUSE

**Objet social :** l'acquisition, la détention, la gestion, la cession de titres de participations dans des sociétés créées ou à créer, par voie d'apport, de fusion, groupements d'intérêt économiques, sociétés en participation ; la fourniture de toutes prestations de quelque nature qu'elles soient, notamment commerciales, administratives, comptables, informatiques, de gestion, d'études, de management, de marketing ..., l'exercice de tous mandats y compris de gérance dans lesdits domaines, au profit des sociétés du groupe formé par les filiales directes ou indirectes ; la réalisation de toutes opérations de trésorerie avec les sociétés ayant avec elle, directement ou indirectement, des liens de capital conférant à l'une des entreprises liées un pouvoir de contrôle effectif sur les autres et notamment l'octroi de prêts, d'avances en compte courant, de garanties, ... La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

**Gérant :** M Hugo MWILAMBWE, demeurant 3 impasse de L'Orme à 68350 BRUNSTATT DIDENHEIM

**Clause d'agrément :** Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts sociales.

**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MULHOUSE

### SCP Mélanie DEL NERO et Sophie WINTZENRIETH

Notaires associés

2 rue de Bâle 68180 HORBOURG-WIHR

### SCI DU TREFLE

Société civile immobilière

Suivant acte reçu par Maître Sophie WINTZENRIETH, notaire associé à HORBOURG-WIHR, 2 rue de Bâle le 21 février 2024, il a été constituée une société ayant les caractéristiques suivantes :

**Forme :** société civile immobilière

**Dénomination :** SCI DU TREFLE

**Siège social :** HERRLISHEIM-PRES-COLMAR (68420), 1 Clos du Trefle.

**Objet :** - l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers.

**Durée :** 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

**Apports en numéraire d'une valeur de 2.000.-€**

**Capital :** 2.000.-€ divisé en 2.000 parts de 1-€ chacune, numérotées de 1 à 2.000.

**Co-Gérants :** Madame Camille FERRARETTO demeurant à HERRLISHEIM-PRES-COLMAR (68420) 29 rue des Roitelets et Madame Laurence MARTIN, demeurant à HERRLISHEIM-PRES-COLMAR (68420) 6 rue de Marbach.

Les parts sont librement cessibles entre associés, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés donné à la majorité.

**Immatriculation :** Tribunal judiciaire, Registre du commerce et des sociétés de COLMAR (68000).

Pour avis  
Le Notaire.

### MICHAËL GERBER

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros

**Siège social :** 8 rue Mercière 68100 MULHOUSE

Société en cours de constitution

RCS MULHOUSE

Suivant acte SSP du 27 février 2024 il a été constituée une SAS dénommée :

**MICHAËL GERBER**

**Capital social :** 1.000 euros.

**Siège social :** 8 rue Mercière 68100 MULHOUSE

**Objet :** Le conseil en communication, gestion de l'image et marketing ; notamment le conseil et l'assistance opérationnelle apportés aux entreprises, particuliers et autres organisations en matière de relations presse, relations publiques, événements et communication ; Le développement commercial et la mise en relation, l'apport d'affaires, et notamment le conseil en stratégie et prospection commerciale, la fidélisation du client ; Enseignement et pratique de toutes disciplines sportives ; Toute prestation de service et la vente de tous biens.

Et de manière générale, toutes opérations de quelque nature que ce soit, juridique, économique ou financière se rattachant à l'objet indiqué, de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

**Président :** M. Michaël GERBER né le 6 août 1981 à MULHOUSE demeurant 8 rue Mercière 68100 MULHOUSE.

**Clause d'agrément :** Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions d'actions.

**Clause d'admission :** Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

**Durée de la société :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MULHOUSE.

### ME Arnaud PREISSIG

Notaire  
52 rue Urbain Leverrier 25000 BESANCON

### SCI STUDIO EUROPE

Selon acte reçu par Maître Arnaud PREISSIG, notaire à BESANCON (25000) 52, Rue Urbain Leverrier, le 21 février 2024, il a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination :** SCI STUDIO EUROPE.

**Forme :** société civile immobilière.

**Siège social :** 11 Rue de Saint Amarin 68200 MULHOUSE.

**Objet :** l'acquisition, la vente, la propriété, la disposition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non-bâts dont elle peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport en société ou autrement, toutes opérations civiles, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes.

**Durée :** 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

**Capital social :** 1.000,00 € divisés en cent (100) parts de dix (10,00) € euros chacune par apport en numéraire.

**Gérants :** M Franck SCHMITT, demeurant à MULHOUSE (68100), 3 Rue de Metz.

**Cession de parts sociales :** Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément unanime préalable des associés.

**Immatriculation :** la société sera immatriculée au RCS de MULHOUSE.

Pour insertion unie

### AT&D.

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros

**Siège social :** 8 rue de Luemswillier 68440 STEINBRUNN-LE-HAUT

RCS MULHOUSE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à STEINBRUNN-LE-HAUT du 04.03.2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme :** Société par actions simplifiée

**Dénomination :** AT&D.

**Siège :** 8 rue de Luemswillier 68440 STEINBRUNN-LE-HAUT

**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

**Capital :** 1 000 euros

**Objet :** -L'acquisition par tous moyens, la construction, l'échange, la vente par tous moyens, de tous immeubles, biens et droits immobiliers, divisés ou non, non bâtis, bâtis ou à bâtir, anciens ou neufs, viabilisés ou non, sur plans proposés ou non, sur terrains procurés ou non, en totalité ou par fractions, le cas échéant après division, aménagement, mise en valeur, rénovation, transformation etc. ; -Tous marchés de travaux, de fournitures, de main-d'œuvre ou de prestations de services concourant à la réalisation de l'objet social ; -Toutes opérations de reconstruction, rénovation, extension, réhabilitation, transformation, amélioration, mise en valeur, aménagement, décoration intérieure, rénovation énergétique portant sur tous biens et droits immobiliers (par sous-traitance), en vue de toutes affectations ; - L'activité de marchand de biens, c'est-à-dire l'achat en vue de la revente, le cas échéant après mise en valeur, rénovation, transformation etc., de biens immobiliers, fonds de commerce, actions ou parts de sociétés immobilières, ou de souscription d'actions ou parts de sociétés en vue de les revendre ; - L'acquisition, l'importation et la commercialisation de maisons en bois, dont « tiny houses » ; -La gestion de dossiers de rénovation en vue de l'obtention d'aides publiques ; -Le conseil en management ; -Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes, ou de nature à favoriser le développement du patrimoine social ; -La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;
- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;
- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;
- toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

**Exercice du droit de vote :** Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.

**Agrément :** La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

**Président :** Monsieur Fernand DENTZ, demeurant 9 rue de Luemswillier 68440 STEINBRUNN-LE-HAUT

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de MULHOUSE

POUR AVIS Le Président

### EASYMARK(68)

Société à responsabilité limitée au capital de 10.000,00 euros

2, rue de PRAGUE 68000 COLMAR

Suivant acte sous seing privé en date du 26 février 2024, il a été constituée une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale :** EASYMARK(68).

**Forme sociale :** Société à responsabilité limitée.

**Capital social :** 10.000,00 euros.

**Siège social :** 2, rue de PRAGUE à 68000 COLMAR.

**Objet social :** Tous travaux d'imprimerie, d'impression grand format, d'infographie, de composition et de Marquage publicitaire, sur tous supports. La création et la vente de supports publicitaires, de divers objets et de sites web personnalisés. Toutes prestations de services dans le domaine de l'imprimerie et de la publicité.

**Durée de la société :** 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

**Gérance :** Madame Imane ZIOUCHE demeurant 3, rue Erckmann Chatrian à 68000 COLMAR, Monsieur Abdelatif ZIOUCHE demeurant 12a, rue de l'Ecole à 68630 MITTELWIHR.

**Immatriculation :** La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés près le Tribunal Judiciaire de COLMAR.

Pour avis, les Gérants.

### Maître Magali MULHAUPT

Notaire

68000 COLMAR

8 place de la Gare

Tél 03 89 20 69 20

### SCI DZ IMMO

Aux termes d'un acte reçu par Me Sara WALTROWSKI, notaire à COLMAR, le 04 mars 2024, il a été constituée la société dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :

**Dénomination :** "SCI DZ IMMO"

**Forme :** société civile immobilière

**Capital social :** 1.000 €

**Apports en numéraire :** 1.000 €

**Durée :** 99 ans

**Siège :** COLMAR (68), 4 route de Sélestat

**Objet :** l'acquisition, la propriété et la gestion de tous biens et droits immobiliers.

**Gérants :** Mme DORIANA ZIMMERMANN dmt 101 B avenue d'alsace à 68000 COLMAR.

**Parts sociales :** parts librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé. Toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

**Immatriculation :** La société sera immatriculée au RCS de COLMAR.

Pour avis  
Le notaire

### RENARD BLANC IMMOBILIER

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €

**Siège social :** 45 rue de la Liberté 68120 PFASTATT

RCS MULHOUSE

Aux termes d'un acte sous seing privé à PFASTATT en date du 28/02/2024 il a été constituée une société par actions simplifiée dont les caractéristiques sont les suivantes :

**Dénomination :** RENARD BLANC IMMOBILIER

**Forme :** SAS

**Capital :** 1.000 €

**Siège :** 45 rue de la Liberté – 68120 PFASTATT

**Objet :** La société a pour objet en FRANCE et à l'étranger :

- l'acquisition, la vente, la construction, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ;
- toutes prestations de services liées à la vente de biens immobiliers ;
- l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de l'objet social ;
- l'octroi de toutes hypothèques et de garanties sur les actifs sociaux nécessaires à la réalisation de l'objet social ;
- le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation ou de prise ou de dation en location ou en gérance de tous biens ou droits ou autrement,
- et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, immobilières et mobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tout objet similaire ou connexe ou de nature à favoriser les développements de son patrimoine.

**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

**Transmission des actions :** Toute cession des actions de la Société même entre associés est soumise au respect du droit de préemption conféré aux associés. Les actions ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, entre associés ou à un cessionnaire n'ayant déjà la qualité d'associé et quel que soit son degré de parenté avec le cédant, qu'après agrément donné par le Président et le Directeur Général.

**Admission aux assemblées :** Dispositions légales.

**Exercice du droit de vote :** Le droit de vote attaché aux actions démembrées appartient au nu-propriétaire pour toutes les décisions collectives, sauf pour celles concernant l'affectation des bénéfices de l'exercice ou il est réservé à l'utilisateur, sauf convention contraire notifiée à la société par lettre recommandée avec accusé de réception et reçue par elle trois jours au moins avant l'assemblée.

**Président :** Hugo WEISS, 68120 RICH-WILLER – 8 rue des Vosges

**Directeur Général :** Yves FUCHS, 68350 BRUNSTATT DIDENHEIM – 15 rue de la Libération

Immatriculation : RCS MULHOUSE.

### SCP Claude BAUER, Pascal MENDEL & David BAUER

Notaires associés

23 rue du Périgord 68270 WITTENHEIM

### SCI RYGLEWSKI

Par acte SSP du 15/02/2024, il a été constituée une SCI présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination :** SCI RYGLEWSKI.

**Objet social :** l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

**Siège social :** 13 rue des Artisans 68600 ALGOLSHEIM.

**Durée de la société :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de COLMAR.

**Au capital de :** 1000 €. **Mode de cession des parts sociales :** libre entre associés, conjoints et descendants d'associé.

**Gérance :** M. Darius RYGLEWSKI demeurant à Kesslesrl 79206 BREISACH AM RHEIN, ALLEMAGNE

Pour insertion  
Le notaire.

### SCP Claude NUSS & Benjamin MOREAU

Notaires associés

6 et 7 Route de Kintzhém 67730 CHATENAIS

Tél. 03 88 82 06 69

### SCI DIOUF'S FAMILY

Suivant acte authentique reçu par Maître Benjamin MOREAU, Notaire associé à CHÂTENOIS en date du 1<sup>er</sup> mars 2024, il a été constituée une société civile immobilière aux caractéristiques suivantes :

**DENOMINATION :** SCI DIOUF'S FAMILY

**SIEGE :** INGERSHEIM (68040) 24 rue Clémenceau

**DUREE :** 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS

**CAPITAL :** 100 € par apport en numéraire divisé en 100 parts de 1 €

**OBJET :** l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location, la mise à disposition gratuite aux associés ou à l'un d'eux, et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

**GERANTS :** Madame Anne-Sophie SCHUH et Monsieur Yannick DUFOR demeurants à INGERSHEIM (68040) 24 rue Clémenceau

**CESSION DE PARTS :** toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

**Immatriculation :** La société sera immatriculée au RCS de COLMAR.

Pour avis  
Le notaire



CONSTITUTION

SPFPL WITTMER

Société par Actions Simplifiée au capital de 10.000 Euros  
22 Rue du Docteur Albert Schweitzer  
68000 COLMAR  
RCS COLMAR

Aux termes d'un acte sous seing privé signé par voie de signature électronique en date du 5 Mars 2024, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes :

**DENOMINATION :** SPFPL WITTMER  
**FORME :** Société par Actions Simplifiée  
**SIEGE SOCIAL :** 22 Rue du Docteur Albert Schweitzer - 68000 COLMAR  
**OBJET :** La Société a pour objet directement ou indirectement en France et à l'Étranger :

- la prise de participations et l'acquisition de droits de toute nature dans toutes personnes morales, civiles ou commerciales,
- la gestion et la valorisation de ces participations par voie de cession, d'apport ou de fusion,
- la réalisation de placements financiers,
- l'acquisition de biens et droits immobiliers, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,
- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation des immeubles devenus inutilitaires à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société,
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tout autre objet similaire ou connexe ou de nature à favoriser le développement du patrimoine social.

**DUREE :** 99 ans  
**CAPITAL :** 10.000 Euros par apports en numéraire  
**PRÉSIDENT :** Monsieur Guillaume WITTMER, demeurant 5 Scherersbrunnweg - 68000 COLMAR, désigné dans les statuts pour une durée illimitée.

**DROIT DE VOTE :** Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Ce droit implique celui de participer aux assemblées ou d'être consulté et celui de voter. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

**AGREMENT :** Les Actions ne peuvent être cédées, y compris entre associés, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité renforcée correspondant aux trois-quarts des actions ayant le droit de vote dont disposent les associés présents et représentés. Le quorum exigé est des deux tiers des actions ayant le droit de vote. A l'exception des cessions des actions détenues par l'Associé Unique qui sont libres  
**Immatriculation au RCS de COLMAR.**  
Pour avis, la Présidence

**OFFICE NOTARIAL DU LAC**  
Julien LUCAS  
Notaire  
2 C rue du Dr Rossard  
9 avenue de Bresse  
01460 MONTREAL-LA-CLUSE  
Tél. : 04 74 73 56 58

SCI NOVELLINE

Société civile immobilière  
Capital : 1 000, €  
Siège social : COLMAR (68000)  
15 rue d'Orbey  
R.C.S. : COLMAR (68000)

Aux termes d'un acte reçu par Me Julien LUCAS, notaire à MONTREAL-LA-CLUSE (01460), 2 C rue du Dr Rossard - 9 avenue de Bresse, le 1<sup>er</sup> mars 2024, a été constituée une société aux caractéristiques suivantes : **Dénomination :** SCI NOVELLINE. **Forme :** société civile immobilière. **Siège social :** COLMAR (68000) 15 rue d'Orbey. **Capital :** mille euros (1 000, €). **Apports :** les apports sont exclusivement en numéraire. **Objet social :** l'acquisition, la construction, l'administration, la location, la vente (exceptionnelle) et la constitution de toutes garanties. **Durée :** 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S. **Cogérants :** M. Novica JOVANOVIC, demeurant à MARCKOLSHEIM (67930) 1 rue de Turenne, et M. Kevin JOVANOVIC, demeurant à l'adresse du siège, cogérants pour une durée illimitée. **Parts sociales/clauses d'agréments :** en cas de mutation entre vifs : toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaire(s), sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés ; en cas de mutation par décès : tout ayant droit, héritier ou légataire doit obtenir l'agrément des associés par décision extraordinaire. **Immatriculation de la société :** R.C.S. de COLMAR (68000).

ASSOCIATION DES 4 SAISONS

Aux termes d'un acte SSP en date du 04/03/2024, il a été constituée une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

**Dénomination Sociale :** ASSOCIATION DES 4 SAISONS  
**Forme :** SAS  
**Capital social :** 100 €  
**Siège social :** 10 rue du fosse, 68720 FLAXLANDEN  
**Objet social :** Association  
**Président :** M. Julien ARBEIT demeurant 10 rue du fosse, 68720 FLAXLANDEN  
**Clause d'agrément :** Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.  
**Clause d'admission :** Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.  
**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MULHOUSE

MODIFICATION

SAPHIR AMBULANCES

SARL au capital de 1 000 euros,  
176 RUE CLEMENCEAU 68160 STE MARIE AUX MINES  
984198192 RCS de COLMAR

Prise d'activité

Aux termes d'un acte SSP du 12/02/2024,  
la société CONTACT AMBULANCES, 176 RUE CLEMENCEAU 68160 SAINTE-MARIE-AUX-MINES, immatriculé au RCS de COLMAR sous le numéro 790304356, représenté par M. TRAN Christophe, co-gérant, demeurant 3 place des Romains 67200 STRASBOURG, exploitant l'autorisation de catégorie A de type B, agrément 68-000776 délivré en date du 10 juin 2022, et l'autorisation de mise en service d'un véhicule sanitaire léger, agrément 68-000808 délivré le 15 août 2022, cède à :  
la société SAPHIR AMBULANCES, 176 RUE CLEMENCEAU 68160 SAINTE-MARIE-AUX-MINES, immatriculé au RCS de COLMAR sous le numéro 984198192, représenté par M. HAD-DIOUJ Mohamed, gérant, demeurant au 14 rue du général Leclerc 67370 WIWERSHEIM.  
Moyennant le prix de 200 000 euros.  
Les oppositions seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière publication par la société CONTACT AMBULANCES, 176 RUE CLEMENCEAU 68160 SAINTE-MARIE-AUX-MINES.

CALCULUS INTERNATIONAL

Société à responsabilité limitée d'Expertise comptable  
au capital de 76 400 euros  
Siège social : 68920 WETTOLSHEIM - 5, rue des Merisiers, Z.A. les Erlen  
489 649 194 RCS COLMAR

Modification des dirigeants

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2023, l'associée unique a nommé en qualité de cogérant Monsieur Loïc OREFICE, demeurant 4, rue du Tir, 68000 COLMAR à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.  
Pour avis  
La Gérance

EADY EAST WINES

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros  
Siège social : 4 Rue des Saules  
68920 WETTOLSHEIM  
RCS COLMAR 880.743.166

Aux termes d'une décision en date du 01/07/2023, l'associée unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités d'achat et de vente de montres de luxe sans métaux précieux, d'œuvre d'art et de vins ; ainsi que de dépôt vente d'œuvre d'art, et de modifier en conséquence 2 des statuts.  
Pour avis, la Présidente

TPDC

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros  
Siège social : 7-9 rue des Artisans,  
68120 RICHWILLER  
882 450 166 RCS MULHOUSE

Non dissolution

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2021, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.  
POUR AVIS  
Le Président

**Maitre Catherine BAEUMLIN-ANDELINGER**  
Notaire  
76 Rue du 3ème Zouave  
BP 76  
68132 ALTKIRCH CEDEX  
Tél. : 03.89.40.97.11

SCI JMP

Société Civile Immobilière au capital de 185.164,- Euros ayant son siège social à RIEDISHEIM (68400)  
7A rue du Collège  
RCS de MULHOUSE n° 442 653 937

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée Générale extraordinaire du 24 février 2024, les associés de la Société "SCI JMP" ont :  
- constaté le décès de Monsieur Paul WERMUTH, survenu le 3 janvier 2024 à MULHOUSE. Par suite de ce décès, Madame Marie Joséphe LAB veuve WERMUTH a été nommée gérante, à compter du 3 janvier 2024.  
- déplacé le siège social à compter du 3 janvier 2024 de FLAXLANDEN (68720), 11 rue des Violettes à RIEDISHEIM (68400), 7A rue du Collège.  
Pour avis  
Le Gérant  
Moussa TAIEM

MT68

Sasu au capital de 1000 €  
Siège social : 68000 COLMAR  
55 Cours Sainte Anne  
RCS COLMAR 918 453 622

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 01 décembre 2023, il a été décidé de transférer le siège social de la SCI BLOTZHEIM à 68500 GUEBWILLER 22 Chemin du Liebenberg à compter du 19 février 2024

BRASSERIE DU VIGNOLE

Société à responsabilité limitée au capital de 50 000 euros  
Siège social : 8, avenue Jacques Preiss - 68340 RIQUEWIHR  
810773275 RCS COLMAR

Modification des dirigeants

Aux termes d'une décision en date du 19 décembre 2023, les associés ont pris acte de la démission de Monsieur Jean-Michel SPIESSER de ses fonctions de cogérant à compter du même jour et ont décidé à l'unanimité de ne pas procéder à son remplacement.  
Pour avis  
La Gérance

LUD'ELEC

Société à Responsabilité Limitée au capital de 2.000 Euros  
Siège au 2A Rue de la 1ère Armée  
68350 BRUNSTATT  
Transféré au 22 Rue d'Huxelles  
68120 RICHWILLER  
RCS MULHOUSE 793 118 688

Aux termes d'une délibération en date du 21 Février 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé de transférer le siège social de la Société du 2A Rue de la 1<sup>ère</sup> Armée - 68350 BRUNSTATT au 22 Rue d'Huxelles - 68120 RICHWILLER et ce à compter de ce jour.  
Les statuts ont été modifiés en conséquence.  
Mention sera faite au RCS de MULHOUSE.  
Pour avis, la gérance



DIAGCOM

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros  
Siège social : 17 Allée Ettore Bugatti  
68000 COLMAR  
915 247 621 RCS COLMAR

Aux termes d'une délibération en date du 28/02/2024, l'Assemblée Générale Mixte des associés, statuant en application de l'article L.225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.  
pour avis, le Président

ANALYSES ET SYNTHESSES

Société à responsabilité limitée au capital de 7 620 euros  
Siège social : 3c rue du Ladhof  
68000 COLMAR  
917 120 073 RCS COLMAR

Modification des dirigeants

Aux termes d'une délibération en date du 31/12/2023, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Monsieur Philippe TRITTER de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant Madame Aurore HANNAUER, demeurant 18 rue de l'Eichbourg 68290 MASEVAUX NIEDERBRUCK, pour une durée illimitée à compter du 31/12/2023.  
Pour avis  
La Gérance

SCP FAMILLE BERINGER-INGERSHEIM

Société civile au capital de 16 640 euros  
Siège social : 79 Avenue de la République - 68040 INGERSHEIM  
RCS COLMAR 424 622 017

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 01/12/2023 Madame Hélène BERINGER demeurant 5a rue de la Commanderie à ANDLAU (67140) et Monsieur Sylvain BERINGER, demeurant 60 rue de la Gare à SCHILTIGHEIM (67300), ont été nommés en qualité de gérants pour une durée illimitée en remplacement de Madame Chantal BERINGER née WACH. L'article 10 des statuts a été modifié en conséquence. Modification sera faite au RCS de COLMAR.  
Pour avis  
La Gérance

**SCP Fabrice PIN et Catherine JOURDAIN**  
Notaires  
15 place de la République  
68360 SOULTZ

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE BLOTZHEIM

siège social à MULHOUSE (68100)  
4 Rue de Blotzheim  
RCS MULHOUSE n° 339 735 839

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire des associés qui s'est tenue le 19 février 2024 les associés ont décidé à l'unanimité  
- du transfert de siège social de la SCI BLOTZHEIM à 68500 GUEBWILLER 22 Chemin du Liebenberg à compter du 19 février 2024

- d'étendre l'objet social de la société aux opérations d'acquisition, de propriété, de mise en valeur, de gestion, de location et de vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers acquis ou apportés à la société avec effet au 01 janvier 2024.  
Pour avis  
La gérance

SEFRIN

Société par actions simplifiée au capital de 50 000 euros  
Siège social : Avenue du 8ème R.H Quartier Plessier, 68130 ALTKIRCH  
389 025 255 B RCS MULHOUSE

DÉMISSION COMMISSAIRE AU COMPTE

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 28 Février 2024, il résulte que : - les mandats de la société BDM AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.  
POUR AVIS  
Le Président

OUTILLAGE REINHOLZ

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros  
Siège social : Avenue du 8ème Régiment de Hussards  
Quartier Plessier, 68130 ALTKIRCH  
831 900 295 B RCS MULHOUSE

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 28 Février 2024, il résulte que :  
- les mandats de la société BDM AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.  
Pour avis  
Le Président

FERMETURES DU FLORIVAL

SAS au capital de 1 000 euros  
RCS COLMAR 851 613 182

Aux termes d'une délibération de l'AGO du 31.10.2023, il résulte que :  
- le Président a pris acte de la démission de M.Stéphane ERHARDT de ses fonctions de Directeur Général et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement ;  
- le siège social a été transféré de SOULTZ HAUT RHIN (68360) 7 rue des Jardins à GUEBWILLER (68500) 3 Cité Bourcart à compter du 31.10.2023 et l'article 4 des statuts a été modifié comme suit :  
Ancienne mention : 7 rue des Jardins 68360 SOULTZ HAUT-RHIN  
Nouvelle mention : 3 Cité Bourcart 68500 GUEBWILLER  
POUR AVIS  
Le Président



TEAM HSE

Société par actions simplifiée au capital de 8 000 euros  
Siège social : 13, rue Curie  
Zone Industrielle Nord  
68000 COLMAR  
Transféré au 1 rue de Ribeauvillé  
68180 HORBORG-WIHR  
RCS COLMAR 829 756 477

Transfert de siège social

Aux termes d'une décision en date du 04/03/2024, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 13 rue Curie - Zone Industrielle Nord - 68000 COLMAR au 1 rue de Ribeauvillé - 68180 HORBORG-WIHR avec effet à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.  
Pour avis, le président



SELARL d'Avocats

inscrite au Barreau de Mulhouse  
57 rue Jacques Mugnier  
68200 MULHOUSE  
Tél. 03 89 45 10 10

PHARMACIE DE BURNHAUPT

Société d'exercice libéral par actions simplifiée au capital de 5 000 euros  
Siège social : Centre commercial HYPER U - 2 rue du Pont d'Aspach  
68520 BURNHAUPT LE HAUT  
752 481 986 RCS MULHOUSE

Nomination d'un Directeur Général

Aux termes de décisions en date du 1<sup>er</sup> février 2024, les associés de la société PHARMACIE DE BURNHAUPT ont décidé de nommer Monsieur Mathieu ZETER, demeurant à 90000 BELFORT, 7 bis rue de l'As de Tréfle, en qualité de Directeur Général de la société à compter du 1<sup>er</sup> février 2024.  
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de MULHOUSE.  
Pour avis et mention  
Le Président

AGROKOMMERZ FRANCE

Société par actions simplifiée au capital de 300 000 euros  
Siège social : 24 avenue de Bâle,  
68300 SAINT-LOUIS  
453 523 789 RCS MULHOUSE

Démission du commissaire aux comptes suppléant

Par décision du 29.12.2023, l'associée unique a pris acte de la démission de la société BINGLER, de ses fonctions de Commissaire aux Comptes suppléant, et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.  
Pour avis

LG DEVELOPPEMENT

Société par actions simplifiée au capital de 5.000 €  
Siège social : 68360 SOULTZ  
41 rue du Mannberg  
982 611 493 RCS COLMAR

L'associé unique a décidé, en date du 26 février 2024 d'augmenter le capital social d'un montant global de 2.041.340 €, par voie d'apport en nature, pour le porter à 2.046.340 €, d'où la modification suivante apportée à la mention antérieurement publiée.  
**Capital social :**  
Ancienne mention : 5.000 €  
Nouvelle mention : 2.046.340 €  
Pour avis,

PROFIL DU FUTUR

Société par actions simplifiée au capital de 3.280.000,00 euros  
Siège social : 8 rue de Fortschwihr  
68180 HORBORG-WIHR  
342 435 062 R.C.S. Colmar

Aux termes d'une décision du 26/02/2024, l'associé unique a pris acte de la démission de Monsieur Vianney MERAND de ses fonctions de Directeur Général à compter du 22 décembre 2023. Mention sera portée au RCS de Colmar.

KALIO

Par AGO du 24.02.24 de la SAS KALIO au capital de 10 000 €, sise 11 rue Alfred de Vigny 25000 BESANCON RCS Besançon 889 823 696, les associés ont pris acte, à compter du 24.02.24 de la démission de Frédéric CHOMBART, directeur général. Dépôt : RCS BESANCON

L'IMMOBILIER

Par AGE du 15.02.24 de la SASU L'IMMOBILIER au capital de 1 000 €, sise 214 rue du Général de Gaulle 68440 HABSHEIM, RCS Mulhouse 910 418 656, l'associée décide de transférer le siège 33 rue Acklin 68440 LANDSER, à compter du 15.02.24 et de modifier les statuts en conséquence. Dépôt : RCS MULHOUSE

DOGAN RENOV

Forme juridique de la société : SASU  
Siège social : 19, boulevard des Nations - 68200 MULHOUSE  
Capital social : 1000,00 euros  
Numéro SIREN 893 118 273  
RCS : MULHOUSE

L'associé unique et Président a décidé de transférer à compter du 19 février 2024 le siège social qui était 19 boulevard des Nations, 68200 - MULHOUSE à l'adresse suivante :  
3, rue Flaxlanden - 68790 MORSCHWILLER-LE-BAS.  
L'article numéro 4 des statuts a été modifié en conséquence.  
Monsieur DOGAN Sevkett, Président, domicilié 3, rue Flaxlanden - 68790 MORSCHWILLER-LE-BAS est le Président de la société et décideur du transfert de siège social.  
Pour avis et mention.

RADIATION

SAS SIMPLE

Société par actions simplifiée au capital de 1 euro  
Siège social : 29 Grand rue  
68320 JEBSHEIM  
882 475 395 RCS COLMAR

Dissolution

Le 13/10/2023, l'AGE a décidé a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 13/10/2023. M Jonathan GRACIA demeurant 29, Grand rue 68320 JEBSHEIM, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 29, Grand rue 68320 JEBSHEIM. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Tribunal de Commerce de Colmar.  
Mention sera faite au RCS COLMAR.

OFFICE MULTI SERVICES

Société par actions simplifiée en liquidation  
Au capital de 2 500 euros  
Siège social : 9 rue des Fabrique  
68470 FELLERING  
RCS MULHOUSE 825 225 154

En date du 1er février 2024, l'associée unique, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé le liquidateur de sa mission, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal Judiciaire de Mulhouse, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

JESPYR

Société à Responsabilité Limitée en liquidation  
Capital : 5.000 Euros  
Siège social : ARTZENHEIM (68320)  
23, rue du Sponeck  
830 833 554 R.C.S. COLMAR

L'associé unique, en date du 28 février 2024 a approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus et déchargé de son mandat de liquidateur à Monsieur Pierre MEYER, demeurant à ARTZENHEIM (68320) 23, rue du Sponeck et constaté la clôture de la liquidation le 28 février 2024. Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du Tribunal Judiciaire de COLMAR en annexe au RCS.  
Pour avis

MULTI SERVICES ENTRETIENS

Société par Actions Simplifiée en liquidation  
Capital : 5.000 Euros  
Siège social : SAINT-LOUIS (68300)  
1, rue de la Liberté  
479 128 498 R.C.S. MULHOUSE

L'AGE du 29 février 2024 a décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter du 29 février 2024 à minuit et sa liquidation amiable. Madame Isabelle GUERRERA, demeurant à SAINT-LOUIS (68300) 1, rue de la Liberté, a été nommée liquidateur. Les pouvoirs les plus étendus lui ont été conférés pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation a été fixé à SAINT-LOUIS (68300) 1, rue de la Liberté. La correspondance et les actes et documents concernant la liquidation devront être envoyés à cette adresse. Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE en annexe au RCS.  
Pour avis

SCM PETIT ET GROS MANGIN

Société civile de moyens en liquidation  
Au capital de 200 euros  
Siège social : 10 rue de la Prévoté  
68250 ROUFFACH  
RCS COLMAR 524 649 779  
Siège de liquidation :  
47B rue d'Etueffont  
90110 ROUGEMONT LE CHATEAU

Dissolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 23/12/2023, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 23/12/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.  
Elle a nommé comme liquidateur M. PETIT Jean-Luc, demeurant 47 b, Rue d'Etueffont 90110 ROUGEMONT LE CHATEAU, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 47b rue d'Etueffont 90110 ROUGEMONT LE CHATEAU. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal Judiciaire (RCS de Colmar)

SCM PETIT ET GROS MANGIN

Société civile de moyens en liquidation  
Au capital de 200 euros  
Siège social : 10 rue de la Prévoté  
68250 ROUFFACH  
Siège de liquidation :  
47B, Rue d'Etueffont  
90110 ROUGEMONT LE CHATEAU  
524 649 779 RCS COLMAR

Clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 31/12/2023 au 47B Rue d'Etueffont 90110 ROUGEMONT LE CHATEAU a approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé PETIT Jean-Luc, demeurant 47B, Rue d'Etueffont 90110 ROUGEMONT LE CHATEAU, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal Judiciaire (RCS) de COLMAR.  
Pour avis, le Liquidateur

SCI BUECHER

Société civile immobilière en cours de liquidation au capital de 1 000 euros  
Siège social : 22 rue du Lohfeld  
68250 MUNWILLER  
492 241 559 RCS COLMAR

Clôture de liquidation

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 31/12/2022 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Jeannine BUECHER demeurant 22 rue du Lohfeld 68250 MUNWILLER, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter



**RADIATION**

**ASSOCIATION ORL SAINT SAUVEUR**

en liquidation  
Société civile de moyens en liquidation  
Au capital de 137,20 euros  
Siège social : 16 avenue Robert Schuman 68100 MULHOUSE  
388 012 056 RCS MULHOUSE  
Siège de liquidation : 59 Coteaux de l'Appenthal 68500 GUEBWILLER

**Dissolution**

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 23/12/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 23/12/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur KLIPFEL Dominique, demeurant 59 Coteaux de l'Appenthal 68500 GUEBWILLER, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 59 Coteaux de l'Appenthal 68500 GUEBWILLER. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du TRIBUNAL JUDICIAIRE (RCS) de MULHOUSE.

**ASSOCIATION ORL SAINT SAUVEUR**

en liquidation  
Société civile de moyens en liquidation  
Au capital de 137,20 euros  
Siège social : MULHOUSE  
68100 16 avenue Robert Schuman  
388 012 056 RCS MULHOUSE  
Siège de liquidation : 59 Coteaux de l'Appenthal 68500 GUEBWILLER

**Clôture de liquidation**

L'Assemblée Générale réunie le 31/12/2023 au 59 Coteaux de l'Appenthal 68500 GUEBWILLER a approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé Dominique KLIPFEL, demeurant 59 Coteaux de l'Appenthal 68500 GUEBWILLER, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal Judiciaire (RCS) de MULHOUSE.

**FREY CONSTRUCTION**

Société par actions simplifiée à capital variable en liquidation  
au capital souscrit de 2 000 euros et au capital minimal de 2 000 euros  
Siège social : 129, rue du Général de Gaulle - KAYSERSBERG  
68240 KAYSERSBERG VIGNOBLE  
903 113 413 RCS COLMAR

**Clôture de liquidation**

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 31 décembre 2022 au 129, rue du Général de Gaulle - KAYSERSBERG, 68240 KAYSERSBERG VIGNOBLE a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Christophe FREY, demeurant Rebhaldenweg 17, 5000 AARAU, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal Judiciaire de COLMAR, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis  
Le Liquidateur

**CABINET MUNCH-TRAENDLIN**

57 rue Gilardoni  
68130 ALTKIRCH

**LE MOGADOR**

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 1 000 €  
siège social : (68680) KEMBS  
15 rue du Rhin  
Rcs de Mulhouse : 901 481 234  
(2021 B 941)

**Dissolution**

En AGE du 28-02-2024, l'associé unique a décidé de :

- prononcer la dissolution par anticipation de la société avec effet au 29-02-2024 et sa mise en liquidation amiable ;

- nommer en qualité de liquidateur unique Monsieur TASKIN Emre, associé et président de la société, domicilié à (68680) KEMBS-102 rue du Rhin, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif ;

- de fixer le siège de la liquidation au domicile de liquidateur à (68680) KEMBS - 102 rue du Rhin. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les dépôts prévus par la loi seront effectués au Rcs de Mulhouse.



Audit | Conseil  
Expertises comptable, juridique et sociale

hnb-groupecofime.com

**ARS INTRA DESIGN**

Société à Responsabilité Limitée en liquidation  
Au capital de 1 500 euros  
Siège social et de liquidation : 21 rue du Général Gallieni 68760 WILLER SUR THUR  
RCS MULHOUSE 853 174 423

Aux termes d'une décision en date du 15.12.2023, l'associée unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Irène AUDRY, demeurant à WILLER SUR THUR (68760) 21 rue du Général Gallieni, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis  
Le Liquidateur

**GROUPE MÉDICAL D'OSTHEIM**

Société civile en liquidation  
Au capital de 100 euros  
Siège social : OSTHEIM  
68150 2, Z.A. Birgelsgarten  
Siège de liquidation : 40 Grand rue  
68150 HUNAWIHR  
902 068 287 RCS COLMAR

**Clôture de liquidation**

L'Assemblée Générale réunie le 30 septembre 2023 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé le Docteur Nicolas DE SMET, demeurant 40 Grand rue 68150 HUNAWIHR, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au Registre du commerce et des sociétés de COLMAR.

Pour avis  
Le Liquidateur



**KORI PISTON RINGS SARL**

Société à Responsabilité Limitée en liquidation  
Au capital de 30 000 euros  
Siège social : 2 rue d'Aquitaine  
68390 SAUSHEIM  
Siège de liquidation : 2 rue d'Aquitaine  
68390 SAUSHEIM  
443 560 016 RCS MULHOUSE

Aux termes d'une décision en date du 1er mars 2024, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Manuel ROTH, demeurant Meisenstrasse 1 - 4104 OBERWIL, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 2 rue d'Aquitaine- 68390 SAUSHEIM. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis  
Le Liquidateur

**LA BOITE A BAS**

Société à Responsabilité Limitée en liquidation

Au capital de 7 622,45 euros  
Siège : 23 rue Vauban  
68000 COLMAR

Siège de liquidation : 8b rue du Tournesol - 68125 HOUSSEN  
RCS COLMAR 351 826 607

**Dissolution**

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31/12/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur MEHLINGER Jean Pierre, demeurant 8b rue du Tournesol 68125 HOUSSEN, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 2 Grand'Rue 68170 RIXHEIM. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS de COLMAR.

Pour avis. Le liquidateur.

**TEXCIL**

Société par actions simplifiée  
Au capital de 250 000 Euros  
Siège social : 5 rue de l'Ecole  
68790 MORSCHWILLER LE BAS  
RCS MULHOUSE 348 450 842

Par décision du 4 mars 2024, l'associée unique personne morale de la société « TEXCIL » a décidé conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil, sa dissolution par confusion de patrimoine à compter du 4 mars 2024. Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de « TEXCIL » au profit de la société « RENAUD HOLDING » société civile au capital de 1 000 000 €, sise 5 rue des Ecoles 68790 MORSCHWILLER LE BAS, immatriculée au RCS de Mulhouse sous le n° 481 394 906, associée unique personne morale de « TEXCIL », sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous la réserve qu'à l'issue du délai d'opposition accordé par la loi aux créanciers sociaux, lesdits créanciers n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées. Ces oppositions doivent être présentées devant la Chambre Commerciale du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE - Site Athena (avenue Robert Schuman 68100 MULHOUSE), dans les 30 jours de la présente publication. Pour avis.

**SAS REVEIL DE L'AME**

570 rue Auguste Scheurer-Kestner  
68700 ASPACH-MICHELBACH  
RCS MULHOUSE 900 817 842

Par procès-verbal en date du 29 février 2024, l'associée unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 29 février 2024. Radiation au RCS de MULHOUSE.

**FIDAL**

AVOCATS

3 place du Capitaine Dreyfus  
68007 Colmar cedex  
03 89 20 15 90

**SO.GE.KA.**

Forme : SAS société en liquidation  
Capital social : 2000 euros  
Siège social : 6 Rue DES POIRIERS  
68500 HARTMANNSWILLER  
799706262 RCS de Colmar

Aux termes d'une décision en date du 1 mars 2024, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Serge Kazmar demeurant 6 rue des Poiriers, 68500 Hartmannswiller et prononcé la clôture de liquidation de la société. La société sera radiée du RCS du Colmar.

Le liquidateur

**SCI 50 RUE FRANKLIN**

Société civile en liquidation  
Au capital de 13 680 euros  
Siège social : MULHOUSE 68200  
50 RUE FRANKLIN  
Siège de liquidation : 9 rue de Reims  
68100 MULHOUSE  
424 613 255 RCS MULHOUSE

**Clôture de liquidation**

L'Assemblée Générale réunie le 31 décembre 2021 au 9 rue de Reims 68100 MULHOUSE a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Michel SAMUEL WEIS, demeurant 9 rue de Reims 68100 MULHOUSE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal judiciaire de MULHOUSE.

Pour avis  
Le Liquidateur

**AU RAISIN**

Société par actions simplifiée en liquidation  
Au capital de 7 622 euros  
Siège social : 2 Grand'Rue  
68170 RIXHEIM  
Siège de liquidation : 2 Grand'Rue  
68170 RIXHEIM  
RCS Mulhouse T1 B 407 901 966

**Dissolution**

Aux termes d'une délibération en date du 23 FEVRIER 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Johnny SCHMIDLIN, demeurant 2 Grand'Rue 68170 RIXHEIM, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 2 Grand'Rue 68170 RIXHEIM. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de MULHOUSE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur

**EASYRAIN**

Société par actions simplifiée en liquidation  
Au capital de 10 000 euros  
Siège social : 2 rue de Ferrette  
68480 BENDORF  
Siège de liquidation : 2 rue de Ferrette  
68480 BENDORF  
843 955 204 RCS MULHOUSE

**Clôture de liquidation**

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 31.12.2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Ulrich BRUNNER, demeurant St. Alban, Anlage 45 4052 BALE (SUISSE), de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation avec effet au 30.11.2023. Les comptes de liquidation sont déposés au Tribunal Judiciaire de MULHOUSE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis Le Liquidateur

**CREATION VIDEO ALSACE**

Société à Responsabilité Limitée en liquidation  
Au capital de 7 622,45 euros  
Siège social : 2 rue des Artisans  
68600 ALGOLSHEIM  
Siège de liquidation : 2 rue des Artisans  
68600 ALGOLSHEIM  
348 225 046 RCS COLMAR

**Clôture de liquidation**

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2023 au 2 rue des Artisans 68600 ALGOLSHEIM, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jean-Claude JOST, demeurant 2 rue des Artisans 68600 ALGOLSHEIM, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au Registre du commerce et des sociétés de COLMAR et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis Le Liquidateur



**SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE RF**

Société civile en liquidation  
au capital de 100 EUR  
Siège social :  
68700 ASPACH MICHELBACH  
760, rue Auguste Scheurer-Kestner  
Parc d'activités du Pays de Thann  
493 931 661 R.C.S. Mulhouse

Aux termes des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 décembre 2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable. Ils ont nommé comme liquidateur Monsieur Frédéric RAPP, demeurant à 68440 STEINBRUNN LE HAUT - 2B, rue des Acacias, et lui ont conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé à 68700 ASPACH MICHELBACH - 760, rue Auguste Scheurer-Kestner - Parc d'activités du Pays de Thann. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Registre du Commerce et des Sociétés de Mulhouse.

Pour avis

Pour l'envoi de votre publication légale, une adresse :  
annonce@phr.fr

**ASSOCIATIONS**

**TRIBUNAL JUDICIAIRE DE COLMAR**

**Registre des associations**

Il a été inscrit le 12/02/2024 Au registre des associations du Tribunal judiciaire de COLMAR  
N° AMALIA : A2024COL000018  
L'association : Les Amis du Sentier des Mémoires

Ayant son siège : 3 rue des Ecoles 68320 PORTE DU RIED  
Les statuts ont été adoptés le : 12/09/2023

L'association a pour objet : - Pérenniser le Sentier des Mémoires de la Seconde Guerre mondiale de la Porte du Ried, - Faire vivre ce sentier, promouvoir, développer et transmettre son contenu ; - Participer au devoir de mémoire ; - Favoriser et valoriser le patrimoine de la commune Porte du Ried.  
La direction se compose de :  
Président(e) : Mme BUTLER Melinda.  
Trésorier : M. BIHLER Nicolas. Secrétaire : M. HAZOUME Jean-François

**TRIBUNAL JUDICIAIRE DE COLMAR**

**Registre des associations**

Il a été inscrit le 26/01/2024 Au registre des associations du Tribunal judiciaire de COLMAR N°AMALIA: A2024COL000014  
L'association : LA PLACE Ayant son siège : 36 Lauch Werb 68000 COLMAR.  
Les statuts ont été adoptés le : 15/01/2024.

L'association a pour objet: Aider chaque individu à mieux se connaître et à trouver sa place dans la société par des actions d'intérêt général permettant de développer les compétences psychosociales. La direction se compose de: Présidente: Mme LEAL Christina. Trésorière: Mme SCHILL SOPHIE. Secrétaire: Mme SCHMUCK CHRISTINE

**TRIBUNAL DE PROXIMITE DE GUEBWILLER**

**Registre des associations**

Il a été inscrit le 29/02/2024 AU registre des associations du Tribunal de proximité de GUEBWILLER N° AMALIA : A2024GUE000011 L'association : Association des Chasseurs du Hirtzenstein.  
Ayant son siège : 153 rue Théodore Deck68500 GUEBWILLER. Les statuts ont été adoptés le : 28/12/2023. L'association a pour objet : Permettre à ses membres de chasser sur le lot n° loué à la commune de Wattwiller. La direction se compose de : Président : M. DEBER Stéphane. Vice-Président : M. FURSTENBERGER Philippe. Secrétaire : M. MULLE Kévin. Trésorière : Mme DEBER Claudine

**Association POLYSONS**

**Dissolution d'Association**

L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 1<sup>er</sup> février 2024 a décidé de dissoudre l'Association Polysons Jean-Bernard VASSOGNE domicilié 12, Rue des Vignes 68000 COLMAR a été nommé liquidateur Les créanciers sont invités à faire connaître leurs prétentions auprès du liquidateur désigné avant l'expiration d'une année à compter de la présente publication de dissolution Jean-Bernard VASSOGNE

**PROCÉDURES COLLECTIVES**

**TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MULHOUSE**

**CHAMBRE COMMERCIALE SEC 1**

N° RG 24/00165  
N° Portails DB2G-W-B7I-UVVA

**LIQUIDATION JUDICIAIRE**

La Chambre Commerciale a, par jugement en date du 14 février 2024, prononcé la liquidation judiciaire de la S.A. R.L. (à associé unique) ROUGIER CONSEILS - constitution et gestion d'un patrimoine mobilier et immobilier, participation au capital de toutes sociétés, toutes prestations de services - 35 rue Pascal 68100 Mulhouse - RCS Mulhouse 382 245 702 (20B436) - fixé provisoirement la date de cessation des paiements au 07 Février 2024 ; - désigné la SELARL MJ AIR, mandataire judiciaire, sis 21 rue du Printemps - 68100 MULHOUSE en qualité de liquidateur.

Les créanciers sont invités à remettre au mandataire susnommé dans un délai de deux mois à compter de la publication au BODACC la liste de leurs créances et les pièces justificatives. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de France métropolitaine.

Le Greffier

**TRANSFORMATION**

**SARL MARINA'S**

Société à responsabilité limitée  
au capital de 2 000 euros  
Siège social :  
2 rue Roger Hassenforder  
68700 CERNAY  
RCS MULHOUSE 488 114 828

En date du 29 février 2024, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau. La dénomination de la Société a été modifiée pour retenir « MARINA'S », son objet social a été étendu aux activités de livraison de pizzas et d'exploitation de licence IV. Son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social restera fixé à la somme de 2 000 euros. Il sera désormais divisé en 200 actions de 10 euros de valeur nominale chacune, toutes de même catégorie. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. TRANSMISSION DES ACTIONS : les cessions d'actions de l'associé unique sont libres. PRESENTANT : M. Gaël D'ALESSANDRO demeurant 7 rue d'Aquitaine à CERNAY (68700). Pour avis.

**PUBLIEZ VOS ANNONCES LÉGALES** **DANS** **PHR** **VOTRE HEBDO RURAL**

**ATTESTATION DE PARUTION IMMÉDIATE**

**DEMANDEZ VOTRE COMPTE EN LIGNE OU CONTACTEZ-NOUS : annonce@phr.fr**

✓ DEVIS EN TEMPS RÉEL  
✓ PAIEMENT SÉCURISÉ  
✓ EN 3 CLICS !

\* dépôt jusqu'au mardi 16h pour une parution le vendredi

**RENDEZ-VOUS SUR : www.phr.fr**



**DIVERS**

**CAISSE DE CREDIT MUTUEL DU FLORIVAL**

**CONVOCACTION**

Les sociétaires sont informés que l'assemblée générale de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus est convoquée par le Conseil d'Administration. L'Assemblée se tiendra le VENDREDI 12 AVRIL 2024 et à 19:30 heures à l'adresse suivante :  
Salle de la MAB  
22 Rue de la Marne  
68360 Soultz  
avec l'ordre du jour suivant :  
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau  
02 Compte-rendu d'activité  
03 Présentation du bilan et du compte de résultat  
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes  
05 Approbation du bilan et du compte de résultat  
06 Affectation du résultat  
07 Approbation de la variation du capital social  
08 Quitus et décharge au conseil d'administration  
09 Elections au conseil de surveillance 1 siège est à pourvoir (\*).  
M BLONDE CYRILE, élu sortant, sollicite le renouvellement de votre confiance.  
10 Pouvoirs pour les formalités  
11 Clôture de l'assemblée générale  
\*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.  
Les votes pourront se faire entre le 28/03/2024 et le 11/04/2024 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.  
Le Président du Conseil d'Administration

**CAISSE DE CREDIT MUTUEL SAINT LOUIS REGIO**

**CONVOCACTION**

Les sociétaires sont informés que l'assemblée générale de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus est convoquée par le Conseil d'Administration. L'Assemblée se tiendra le VENDREDI 05 AVRIL 2024 et à 19:30 heures à l'adresse suivante :  
Forum Jean-Marie Zoellé  
1 place du Forum  
68300 SAINT-LOUIS  
avec l'ordre du jour suivant :  
01. Bienvenue, ouverte de l'assemblée, constitution du bureau  
02. Compte-rendu d'activité  
03. Présentation du bilan et compte de résultat  
04. Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes  
05. Approbation du bilan et du compte de résultat  
06. Affectation du résultat  
07. Approbation de la variation du capital social  
08. Quitus et décharge au conseil d'administration  
09. Elections au conseil d'administration 1 siège est à pourvoir (\*).  
M HERSBERGER ROLF, élu sortant, sollicite le renouvellement de votre confiance.  
10. Elections au conseil de surveillance 5 sièges sont à pourvoir (\*).  
MME DURATI MARIE-JOSEPH, M ECKES RAYMOND, M MOTSCH JEAN PAUL, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.  
11. Pouvoirs pour les formalités  
12. Allocution de l'invité(e) d'honneur  
13. Clôture de l'assemblée générale  
\*Cf. Article 11 Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.  
Les votes pourront se faire entre le 21/03/2024 et le 04/04/2024 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.  
Le/la Président(e) du Conseil d'Administration

**CAISSE DE CREDIT MUTUEL HABSHEIM**

**CONVOCACTION**

Les sociétaires sont informés que l'assemblée générale de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus est convoquée par le Conseil d'Administration. L'Assemblée se tiendra le VENDREDI 05 AVRIL 2024 et à 18h45 heures à l'adresse suivante :  
SALLE LUCIEN GENG  
26 RUE DE KEMBS  
68440 HABSHEIM  
avec l'ordre du jour suivant :  
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau  
02 Compte-rendu d'activité  
03 Présentation du bilan et du compte de résultat  
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes  
05 Approbation du bilan et du compte de résultat  
06 Affectation du résultat  
07 Approbation de la variation du capital social  
08 Quitus et décharge au conseil d'administration  
09 Elections au conseil d'administration 2 sièges sont à pourvoir (\*).  
M PLAZIAT DIDIER, MLE DEVIN MARIE CHRISTINE, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.  
10 Pouvoirs pour les formalités  
11 Remise de prix du concours Eurojeunes  
12 Clôture de l'assemblée générale  
\*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.  
Les votes pourront se faire entre le 21/03/2024 et le 04/04/2024 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.  
Le Président du Conseil d'Administration

**CAISSE DE CREDIT MUTUEL PAYS DE THANN**

**CONVOCACTION**

Les sociétaires sont informés que l'assemblée générale de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus est convoquée par le Conseil d'Administration. L'Assemblée se tiendra le VENDREDI 05 AVRIL 2024 à 19h30 à l'adresse suivante :  
Relais Culturel Régional Thann  
51 rue de Kléber  
68800 THANN  
avec l'ordre du jour suivant :  
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau  
02 Compte-rendu d'activité  
03 Présentation du bilan et du compte de résultat  
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes  
05 Approbation du bilan et du compte de résultat  
06 Affectation du résultat  
07 Approbation de la variation du capital social  
08 Quitus et décharge au conseil d'administration  
09 Fixation du nombre de sièges au conseil de surveillance  
10 Elections au conseil de surveillance 3 sièges sont à pourvoir (\*).  
MME DIETEMANN MONIQUE, M KOENIG DIDIER, M KUENEMANN ERIC, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.  
11 Pouvoirs pour les formalités  
12 Réponses aux questions  
13 Allocution de l'invité(e) d'honneur  
15 Remise de la médaille du travail  
15 Clôture de l'assemblée générale  
\*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.  
Les votes pourront se faire entre le 21/03/2024 et le 04/04/2024 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.  
Le/la Président(e) du Conseil d'Administration

**CAISSE DE CREDIT MUTUEL KEMBS NIFFER**

**CONVOCACTION**

Les sociétaires sont informés que l'assemblée générale de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus est convoquée par le Conseil d'Administration. L'Assemblée se tiendra le VENDREDI 05 AVRIL 2024 et à 19h00 heures à l'adresse suivante :  
Salle polyvalente de Kembs  
2 allée Eugene Moser  
68680 Kembs  
avec l'ordre du jour suivant :  
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau  
02 Compte-rendu d'activité  
03 Présentation du bilan et du compte de résultat  
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes  
05 Approbation du bilan et du compte de résultat  
06 Affectation du résultat  
07 Approbation de la variation du capital social  
08 Quitus et décharge au conseil d'administration  
09 Fixation du nombre de sièges au conseil d'administration  
10 Fixation du nombre de sièges au conseil de surveillance  
11 Elections au conseil d'administration 3 sièges sont à pourvoir (\*).  
M STAEDLIN BRUNO, M KIENEMANN LUDOVIC, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.  
12 Elections au conseil de surveillance 5 sièges sont à pourvoir (\*).  
M AST REMI, MME SCHUEHMACHER SANDRA, MME FEHRENBACH GENEVIEVE, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.  
13 Pouvoirs pour les formalités  
14 Allocution de l'invité(e) d'honneur  
15 Clôture de l'assemblée générale  
\*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.  
Les votes pourront se faire entre le 21/03/2024 et le 04/04/2024 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.  
Le Président du Conseil d'Administration

**CAISSE DE CREDIT MUTUEL ILLZACH**

**CONVOCACTION**

Les sociétaires sont informés que l'assemblée générale de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus est convoquée par le Conseil d'Administration. L'Assemblée se tiendra le VENDREDI 05 AVRIL 2024 et à 19h00 heures à l'adresse suivante :  
ESPACE 110  
1 rue des rives de l'Il  
68110 Illzach  
avec l'ordre du jour suivant :  
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau  
02 Compte-rendu d'activité  
03 Présentation du bilan et du compte de résultat  
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes  
05 Approbation du bilan et du compte de résultat  
06 Affectation du résultat  
07 Approbation de la variation du capital social  
08 Quitus et décharge au conseil d'administration  
09 Elections au conseil de surveillance 2 sièges sont à pourvoir (\*).  
M BAEUMLIN FRANCIS-FERNAND, élu sortant, sollicite le renouvellement de votre confiance.  
10 Pouvoirs pour les formalités  
11 Réponses aux questions  
12 Clôture de l'assemblée générale  
\*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.  
Les votes pourront se faire entre le 21/03/2024 et le 04/04/2024 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.  
Le Président du Conseil d'Administration

**CAISSE DE CREDIT MUTUEL PFASTATT**

**CONVOCACTION**

Les sociétaires. sont informés que l'assemblée générale de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus est convoquée par le Conseil d'Administration. L'Assemblée se tiendra le VENDREDI 05 AVRIL 2024 et à 19h00 heures à l'adresse suivante :  
salle polyvalente  
1 rue André Lichtlé  
68120 PFASTATT  
avec l'ordre du jour suivant :  
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau  
02 Compte-rendu d'activité  
03 Présentation du bilan et du compte de résultat  
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes  
05 Approbation du bilan et du compte de résultat  
06 Affectation du résultat  
07 Approbation de la variation du capital social  
08 Quitus et décharge au conseil d'administration  
09 Elections au conseil de surveillance 2 sièges sont à pourvoir (\*).  
M CHANET FREDERIC, M SIMPATICO PATRICK, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.  
10 Pouvoirs pour les formalités  
11 Clôture de l'assemblée générale  
\*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez. consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.  
Les votes pourront se faire entre le 21/03/2024 et le 04/04/2024 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.  
Le Président du Conseil d'Administration

**CAISSE DE CREDIT MUTUEL DU BASSIN POTASSIQUE**

**CONVOCACTION**

Les sociétaires sont informés que l'assemblée générale de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus est convoquée par le Conseil d'Administration. L'Assemblée se tiendra le VENDREDI 05 AVRIL 2024 et à 19h30 heures à l'adresse suivante :  
SALLE PIERRE ALBOUY  
RUE DE REININGUE  
68310 WITTELSHEIM  
avec l'ordre du jour suivant :  
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau  
02 Compte-rendu d'activité  
03 Présentation du bilan et du compte de résultat  
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes  
05 Approbation du bilan et du compte de résultat  
06 Affectation du résultat  
07 Approbation de la variation du capital social  
08 Quitus et décharge au conseil d'administration  
09 Elections au conseil d'administration 2 sièges sont à pourvoir (\*).  
MME BILLIG MARIE, M MEYER ANDRE, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.  
10 Elections au conseil de surveillance 3 sièges sont à pourvoir (\*).  
M HASSLER JEAN MARC, MME KNAPF MARIANNE, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.  
11 Pouvoirs pour les formalités  
12 Réponses aux questions  
13 Clôture de l'assemblée générale  
\*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.  
Les votes pourront se faire entre le 21/03/2024 et le 04/04/2024 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.  
La Présidente du Conseil d'Administration

**CAISSE DE CREDIT MUTUEL DES TROIS PAYS**

**CONVOCACTION**

Les sociétaires sont informés que l'assemblée générale de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus est convoquée par le Conseil d'Administration. L'Assemblée se tiendra le VENDREDI 19 AVRIL 2024 et à 19h00 heures à l'adresse suivante :  
SALLE RIVERHIN  
BLD D'ALSACE  
68128 VILLAGE-NEUF  
avec l'ordre du jour suivant :  
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau  
02 Compte-rendu d'activité  
03 Présentation du bilan et du compte de résultat  
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes  
05 Approbation du bilan et du compte de résultat  
06 Affectation du résultat  
07 Approbation de la variation du capital social  
08 Quitus et décharge au conseil d'administration  
09 Elections au conseil d'administration 4 sièges sont à pourvoir (\*).  
M ZINGER ERIC, M BINGLER LUC, M SOLDERMANN NICOLAS, M WISSE CLAUDE, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.  
10 Elections au conseil de surveillance 3 sièges sont à pourvoir (\*).  
MME KASPAR LUCIE ANNE, M VALLEY DAVID, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.  
11 Réponses aux questions  
12 Pouvoirs pour les formalités  
13 Remise de la médaille du travail  
14 Clôture de l'assemblée générale  
\*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.  
Les votes pourront se faire entre le 04/04/2024 et le 18/04/2024 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.  
Le Président du Conseil d'Administration

**CAISSE DE CREDIT MUTUEL ENSEIGNANT 68 SUD**

**CONVOCACTION**

Les sociétaires sont informés que l'assemblée générale de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus est convoquée par le Conseil d'Administration. L'Assemblée se tiendra le VENDREDI 12 AVRIL 2024 et à 18:30 heures à l'adresse suivante :  
Centre sportif régional d'Alsace  
5 rue des frères Lumière  
68200 MULHOUSE  
avec l'ordre du jour suivant :  
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau  
02 Compte-rendu d'activité  
03 Présentation du bilan et du compte de résultat  
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes  
05 Approbation du bilan et du compte de résultat  
06 Affectation du résultat  
07 Approbation de la variation du capital social  
08 Quitus et décharge au conseil d'administration  
09 Elections au conseil de surveillance 1 siège est à pourvoir (\*).  
10 Pouvoirs pour les formalités  
11 Clôture de l'assemblée générale  
\*Cf. Article 11 Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.  
Les votes pourront se faire entre le 28/03/2024 et le 11/04/2024 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.  
Le/la Président(e) du Conseil d'Administration

**CAISSE DE CREDIT MUTUEL HAUTE THUR**

**CONVOCACTION**

Les sociétaires sont informés que l'assemblée générale de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus est convoquée par le Conseil d'Administration. L'Assemblée se tiendra le VENDREDI 12 AVRIL 2024 et à 19h00 heures à l'adresse suivante :  
CAP  
Place des Diables Bleus  
68550 SAINT AMARIN  
avec l'ordre du jour suivant :  
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau  
02 Compte-rendu d'activité  
03 Présentation du bilan et du compte de résultat  
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes  
05 Approbation du bilan et du compte de résultat  
06 Affectation du résultat  
07 Approbation de la variation du capital social  
08 Quitus et décharge au conseil d'administration  
09 Elections au conseil d'administration 3 sièges sont à pourvoir (\*).  
MME SCHLUSSEL FREDERIQUE, MME NUSSBAUM MARIE, élues sortantes, sollicitent le renouvellement de votre confiance.  
10 Elections au conseil de surveillance 3 sièges sont à pourvoir (\*).  
M MUNSCH FRANCOIS, MLE LUTTENBACHER CAROLINE, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.  
11 Réponses aux questions  
12 Remise de la médaille du Crédit Mutuel  
13 Remise de la médaille du travail  
14 Pouvoirs pour les formalités  
15 Clôture de l'assemblée générale  
\*Cf. Article 11 Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.  
Les votes pourront se faire entre le 28/03/2024 et le 11/04/2024 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.  
Le/la Président(e) du Conseil d'Administration

**CAISSE DE CREDIT MUTUEL DES DEUX VALLEES**

**CONVOCACTION**

Les sociétaires sont informés que l'assemblée générale de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus est convoquée par le Conseil d'Administration. L'Assemblée se tiendra le SAMEDI 23 MARS 2024 et à 19h00 heures à l'adresse suivante :  
COSEC  
24 rue de LILL  
68560 HIRSINGUE  
avec l'ordre du jour suivant :  
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau  
02 Compte-rendu d'activité  
03 Présentation du bilan et du compte de résultat  
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes  
05 Approbation du bilan et du compte de résultat  
06 Affectation du résultat  
07 Approbation de la variation du capital social  
08 Quitus et décharge au conseil d'administration  
09 Elections au conseil d'administration 4 sièges sont à pourvoir (\*).  
M BRODBECK MARTIN, MME SCHUELLER LEPRON MIREILLE, MME WIEDER CATHERINE, MME GRAHN SABINE, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.  
10 Elections au conseil de surveillance 3 sièges sont à pourvoir (\*).  
M SENGELIN DOMINIQUE, M PFLIMLIN PHILIPPE, M LITZLER PASCAL, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.  
11 Pouvoirs pour les formalités  
12 Clôture de l'assemblée générale  
\*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.  
Les votes pourront se faire entre le 08/03/2024 et le 22/03/2024 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.  
La Présidente du Conseil d'Administration

**LE SAVIEZ-VOUS ?**

Actulegales.fr recense tous les jours, toutes les créations d'entreprises en France.

Actulegales.fr, avec votre journal

**Actulegales.fr**

Tous les jours, toutes les annonces légales entreprises

Association de la presse pour la transparence économique (APTE) avec le concours d'Infolegale



**DIVERS**

**Maître Magali MULHAUPT**  
Notaire  
68000 COLMAR  
8 place de la Gare  
Tél 03 89 20 69 20

**Aménagement de régime matrimonial**

Suivant acte reçu par Me Sara WAL-TROWSKI, notaire à COLMAR, le 1<sup>er</sup> mars 2024, M. Recep YILDIZDAL et Mme Zehra TEKIN, demeurant à COLMAR (68), 8 A rue de Hattstatt, mariés à la Mairie de GUEBWIILLER (68), le 9 juin 2021, actuellement soumis au régime de la communauté réduite aux acquêts, aux termes de l'acte contenant changement de régime matrimonial reçu par Me Christine KEMPF-BERTRAND, alors notaire à COLMAR (68), le 30 avril 2015, devenu définitif par suite de non opposition, ont supprimé la convention matrimoniale contenue dans ledit acte contenant changement de régime matrimonial.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice, à Me Magali MULHAUPT, notaire à COLMAR, 8 Place de la Gare.

En cas d'opposition, les époux devront demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire.

POUR AVIS ET MENTION

**SELAR ZOBLER, GUYOT ET SCHWARTZ**  
Notaires associés  
10 c Avenue de Gaulle  
68150 RIBEAUVILLE  
Tél 03 89 73 60 51

**Changement de régime matrimonial**

Selon acte reçu par Maître Nathanaël SCHWARTZ, notaire à RIBEAUVILLE, le 27 février 2024, Monsieur Joseph Claude SCHALK et Madame Eliane KNOERI, demeurant à TURCKHEIM (68230) 2 rue des Roses, mariés à la mairie de COLMAR (68000), le 31 août 1963, sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts suivant contrat de mariage reçu par Maître Albert REMOND, alors notaire à COLMAR (68000), le 29 août 1963, confirmant le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts, ont supprimé purement et simplement la convention matrimoniale portant attribution intégrale des biens communs au survivant d'eux, contenue à l'article 4 dudit contrat de mariage.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à Maître Nathanaël SCHWARTZ, notaire associé à RIBEAUVILLE.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.

Pour avis : Nathanaël SCHWARTZ, notaire.

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUNDGAU**

**Enquête publique**

**PROJET D'ELABORATION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DES COMMUNES DE BENDORF, BOUXWILLER, COURTAVON, KIFFIS, LUCELLE, OBERLARG, SONDRSDORF, WINKEL, WOLSCHWILLER**

Par arrêté n° ARR-002-2024, le Président de la Communauté de Communes a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique sur le projet d'élaboration du zonage d'assainissement non collectif des communes de Bendorf, Bouxwiller, Courtavon, Kiffis, Lucelle, Oberlarg, Sondersdorf, Winkel et Wolschwiller.

À cet effet, Monsieur Yvan RENCKLY a été désignée en qualité de commissaire enquêteur titulaire et Monsieur Pierre Hertzog par le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg.

L'enquête publique se déroulera durant 32 jours consécutifs au siège de la Communauté de Communes Sundgau (Quartier Plessier - bâtiment 3 Avenue du 8ème Régiment de Hussards BP 19, 68131 Altkirch Cedex) et en Mairies des communes concernées (Bendorf, Bouxwiller, Courtavon, Kiffis, Lucelle, Oberlarg, Sondersdorf, Winkel et Wolschwiller) aux jours et heures habituels d'ouverture, du 11 mars 2024 à 9h, au 11 avril 2024, à 17h.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public au siège de la CC Sundgau et dans les Mairies des communes concernées aux horaires suivants :

- Mardi 19 mars 2024 de 17h à 19h en mairie de SONDRSDORF
- Vendredi 22 mars 2024 de 17h à 19h en mairie de WINKEL
- Lundi 25 mars 2024 de 10h à 12h en mairie de BENDORF
- Lundi 25 mars 2024 de 16h à 18h en mairie de KIFFIS
- Mardi 26 mars 2024 de 14h à 16h en mairie de BOUXWILLER
- Mardi 26 mars 2024 de 17h à 19h en mairie de OBERLARG
- Vendredi 05 avril 2024 de 16h à 18h en mairie de LUCELLE
- Mardi 09 avril 2024 de 9h30 à 11h30 en mairie de COURTAVON
- Mardi 09 avril 2024 de 16h à 18h en mairie de WOLSCHWILLER
- Jeudi 11 avril 2024 de 15h à 17h au siège de la Communauté de communes SUNDGAU à Altkirch

Le maître d'ouvrage du projet d'élaboration du zonage d'assainissement non collectif est la Communauté de Communes Sundgau (Quartier Plessier - bâtiment 3 Avenue du 8ème Régiment de Hussards BP 19, 68131 Altkirch Cedex).

Au terme de l'enquête publique unique et de la remise du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur ; le Conseil Communautaire se prononcera par délibération sur l'approbation du projet d'élaboration zonage d'assainissement non collectif. Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier sont consultables en version papier au siège de la Communauté de Communes et en Mairies de Bendorf, Bouxwiller, Courtavon, Kiffis, Lucelle, Oberlarg, Sondersdorf, Winkel et Wolschwiller aux jours et heures habituels d'ouverture. Les pièces du dossier peuvent également être consultées par voie dématérialisée sur le site internet :

<https://www.registre-dematerialise.fr/5242/documents>

Un poste informatique est mis à disposition du public pendant la durée de l'enquête au siège de la CC Sundgau.

Les observations sur le projet d'élaboration du zonage d'assainissement non collectif pourront être consignées sur les registres d'enquête déposés au siège de la Communauté de Communes et en Mairies des communes concernées. Elles peuvent également être adressées par écrit à l'attention de la Commission d'enquête, au siège de l'enquête : Communauté de Communes Sundgau (Quartier Plessier - bâtiment 3 Avenue du 8ème Régiment de Hussards BP 19, 68131 Altkirch Cedex).

Pendant la durée de l'enquête publique, un site Internet comportant un registre dématérialisé sécurisé auquel le public peut transmettre ses contributions et propositions directement est ouvert à l'adresse internet suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/5242>

Les contributions pourront également être transmises via l'adresse mail suivante : [enquete-publique-5242@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-5242@registre-dematerialise.fr)

Les contributions transmises par courriel seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/5242> et donc visibles par tous.

À l'issue de l'enquête publique, le commissaire enquêteur transmettra au Président son rapport avec ses conclusions motivées, qui seront mis à la disposition du public aux heures et jours d'ouverture des bureaux, et sur le site internet suivant, <https://www.cc-sundgau.fr> pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique, ainsi qu'à la Préfecture du Haut-Rhin sur le site internet suivant <https://www.haut-rhin.gouv.fr/Actualites/Enquetes-publiques>

**Etude de Maîtres Benoît KNITTEL, Nathalie GEISMAR-WISS et Laurent MATTIONI**  
Notaires associés  
5, boulevard du Champ de Mars - BP 60248  
68005 COLMAR CEDEX  
Tél 03 89 41 25 65

**Changement de régime matrimonial**

**Informations concernant les époux :** Monsieur Abel GRAINO RIAL, né à LOS BARREDO LAVIANA (ESPAGNE) le 8 novembre 1964 et son épouse Madame Marie-Eve Clotilde BOLLI, née à STRASBOURG (67000) le 5 mai 1965, demeurant ensemble à COLMAR (68000) 13 rue des Vergers, mariés à la mairie de STILL (67190) le 14 février 1987 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

**Informations concernant la modification du régime matrimonial :** Suivant acte reçu par Maître Benoît KNITTEL, notaire associé de la SCP « B. KNITTEL, N. GEISMAR-WISS et L. MATTIONI », à 68000 COLMAR 5 Boulevard du champ de Mars, en date du 21 février 2024, les époux ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle de biens avec attribution totale de la communauté de biens au survivant d'eux.

**Informations concernant l'opposition :** Les oppositions éventuelles pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à Maître Benoît KNITTEL, notaire associé à 68000 COLMAR, 5 Boulevard du Champ de Mars.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance de COLMAR.

Pour avis : Benoît KNITTEL notaire associé.

**SCP Jean-Louis COLLINET et Christophe SCHMITT-SAURET**  
Notaires associés  
23 rue de Mulhouse  
68400 RIEDISHEIM

**AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL**

DELAI D'OPPOSITION  
Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Aux termes de son testament olographe en date du 29 juin 2004, Madame Suzanne EMMRICH a institué un légataire universel.

Le notaire chargé de la succession est Maître Nathalie BUCHHOLTZ, notaire à MULHOUSE.

Opposition à l'exercice de ses droits par le légataire universel pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Nathalie BUCHHOLTZ, notaire susnommé, référence CRPCEN : 68040, dans le délai d'un mois.

**SCP "Pierre-Yves THUET et Capucine HERZOG, Notaires associés"**  
3 Porte du Miroir  
68100 MULHOUSE  
Tél 03 89 36 51 36

**Changement de régime matrimonial**

Suivant acte reçu par Maître Capucine HERZOG, Notaire associée de la Société Civile Professionnelle «Pierre-Yves THUET et Capucine HERZOG, notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à MULHOUSE (Haut-Rhin), 3 Porte du Miroir, CRPCEN 68020, le 28 février 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre : Monsieur Bernard Joseph MULLER, retraité, demeurant à BALDERSHEIM (68390) 8 rue de Savoie, et Madame Christine Charlotte HALL, retraitée, demeurant à WITTENHEIM (68270) 22 rue Hansi.

Monsieur est né à RIXHEIM (68170) le 17 mars 1950, Madame est née à MULHOUSE (68100) le 12 juillet 1956.

Mariés à la mairie de BALDERSHEIM (68390) le 21 novembre 1980 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts régi par les articles 1400 et suivants du Code civil, aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Jean-Pierre HOUETTE, notaire à MULHOUSE, le 18 novembre 1980.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire de MULHOUSE.

Pour insertion Le notaire.

**Etude de Maîtres Benoît KNITTEL, Nathalie GEISMAR-WISS et Laurent MATTIONI**  
Notaires associés  
5, boulevard du Champ de Mars - BP 60248  
68005 COLMAR CEDEX  
Tél 03 89 41 25 65

**Changement de régime matrimonial**

**Informations concernant les époux :** Monsieur Daniel Jean BONNEFOND-GIDE et Madame Pascale GRANIER, demeurant ensemble à COLMAR (68000) 63 cours Sainte-Anne. Monsieur est né à JARNAC (16200) le 22 juin 1958, Madame est née à COGNAC (16100) le 20 février 1958. Mariés à la mairie de CHATEAUBERNARD (16100) le 30 juin 1979 sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts, à défaut de contrat de mariage préalable.

**Informations concernant la modification du régime matrimonial :**

Suivant acte reçu par Me Laurent MATTIONI, notaire associé de la SCP « B. KNITTEL, N. GEISMAR-WISS et L. MATTIONI » à COLMAR (68000) 5 boulevard du Champ de Mars, en date du 22 février 2024, M et Mme Daniel BONNEFOND-GIDE - Pascale GRANIER ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale en pleine propriété au dernier vivant.

**Informations concernant l'opposition :** Les oppositions éventuelles pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées soit par lettre recommandée avec demande d'avis de réception soit par acte d'huissier de justice à l'Office Notarial de Me Laurent MATTIONI, notaire associé à 68000 COLMAR — 5 boulevard du Champ de Mars, où domicile est élu. En cas d'opposition, les époux pourront demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire de COLMAR.

Pour avis : Laurent MATTIONI, notaire associé.

**Sandrine GLATZ**  
Notaire  
20 Avenue Méquillet  
BP 22 - 68340 RIQUEWIIHR  
Tél : 03 89 47 92 37  
Fax : 03 89 47 89 78

**Changement de régime matrimonial**

Aux termes d'un acte reçu par Maître Sandrine GLATZ, notaire à la résidence de 68340 RIQUEWIIHR, le 5 mars 2024, Monsieur Nicolas François ZWINGELSTEIN, menuisier, et Madame Elisabeth Marie Louise STOFFEL, secrétaire comptable, son épouse, demeurant ensemble à VOEGTLINSHOFFEN (68420), 17 du Schauenberg.

Nés, savoir : Monsieur à MULHOUSE (68100), le 20 juin 1963, Madame à COLMAR (68000), le 28 août 1968.

Actuellement soumis au régime de la communauté de biens réduite aux acquêts aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître Jacques GEISMAR, alors notaire associé à COLMAR (68000), le 28 août 1992, répertorié n° 27.768, préalable à leur union célébrée à la mairie d'EGUISHEIM (68420), le 12 septembre 1992 ;

Ledit régime n'ayant subi aucune modification contractuelle ou judiciaire postérieure, ainsi déclaré.

Ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté de biens universelle avec la stipulation d'une clause d'attribution intégrale de ladite communauté au conjoint survivant.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à l'office notarial susnommé où domicile est élu.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire.

Pour insertion, Sandrine GLATZ, notaire.

**ME CATHERINE PILET**  
Notaire  
2 rue René Biery  
68550 SAINT-AMARIN

**Changement de Convention matrimoniale**

Suivant acte reçu par Maître Catherine PILET, Notaire titulaire d'un Office Notarial à SAINT-AMARIN, 2, rue René Biery, CRPCEN 68036, le 26 février 2024, a été conclu le changement partiel de régime matrimonial par modification de la convention d'attribution de la communauté ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux.

ENTRE : M. Jean-Luc Victor SCHERLEN, retraité, et Mme Françoise Marie Cécile SCHNEIDER, retraitée, demeurant ensemble à ODEREN (68830) 13 A rue Hensbach, M. est né à ODEREN (68830) le 1<sup>er</sup> mai 1956, Mme est née à ODEREN (68830) le 22 novembre 1957.

Mariés à la mairie de KRUTH (68820), le 11 avril 1975 sous le régime de la communauté universelle de biens, aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Francis BOCKEL, alors notaire à THANN (68800), le 10 mars 1975.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. M. et Mme sont de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion Le notaire.

**SCP Jean-Louis COLLINET et Christophe SCHMITT-SAURET**  
Notaires associés  
23 rue de Mulhouse  
68400 RIEDISHEIM

**Changement partiel de régime matrimonial**

Suivant acte reçu par Maître Christophe SCHMITT-SAURET, notaire à RIEDISHEIM (68400), CRPCEN 68046, le 16 février 2024, a été conclu l'aménagement du régime matrimonial, par stipulation d'une clause d'attribution de la communauté pour moitié en pleine propriété et pour moitié en usufruit au conjoint survivant en cas d'existence de descendant, entre :

Monsieur Jean-Claude Alphonse BUNNON, retraité, et Madame Clarisse Marthe REITZER, retraitée, demeurant ensemble à RIEDISHEIM (68400) 21 rue du Beau Site. Monsieur est né à MULHOUSE (68100) le 8 novembre 1948, Madame est née à PULVERSHEIM (68840) le 12 février 1952. Mariés à la mairie de PULVERSHEIM (68840), le 13 janvier 1973 sous le régime de la communauté universelle des biens meubles et immeubles, aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Pierre SIFFER-MANN, alors notaire à ENNISHEIM (68190), le 8 janvier 1973.

Les oppositions seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion Le notaire.

**Danièle BINGLER**  
Notaire  
21 RUE DE LA REPUBLIQUE  
68140 MUNSTER

**AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL**

DELAI D'OPPOSITION  
Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 10 juin 2021, Mme Danièle Marie Denyse PHALIP, retraitée, demeurant à HOHRD (68140) 1 chemin du Schneiden, née à MARSEILLE (6ème) le 23 juillet 1955, célibataire, non pacée, de nationalité française, décédée à COLMAR (68000) (FRANCE) le 20 octobre 2023, A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Danièle BINGLER, Notaire à 68140 MUNSTER, 21 rue de la République le 28 décembre 2023, puis d'un acte contenant contrôle de la saisine du légataire universel le 2 février 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Danièle KOMOK-GEISMAR, notaire au sein de la SCP « Benoît KNITTEL, Nathalie GEISMAR-WISS et Laurent MATTIONI », notaires associés à COLMAR 5 Boulevard du Champs de Mars, référence CRPCEN : 68003, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de COLMAR de l'expédition acte contenant contrôle de la saisine du légataire universel. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Notaire

Pour l'envoi de votre publication légale, une adresse : [annonce@phr.fr](mailto:annonce@phr.fr)

**Etude de Maîtres Olivier Vix et Nathalie Faucher**  
Notaires associés à Rouffach  
5 rue Manfred Behr  
68250 ROUFFACH  
Tél 03 89 49 60 33

**Changement de régime matrimonial**

Aux termes d'un acte reçu par Me Nathalie FAUCHER, notaire associé à ROUFFACH, le 29 février 2024, M et Mme Michel VONESCH - Antonia VILENO demeurant à SOULTZMATT (Haut-Rhin) Maison de retraite - 2 rue de l'Hôpital mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de UFFHOLTZ (Haut-Rhin) le 1er octobre 1976.

Ont décidé d'adopter le régime de la communauté universelle avec adjonction de conventions matrimoniales. Les oppositions pourront être faites dans les 3 mois et devront être notifiées par LR avec AR ou par acte d'huissier, en la SCP Olivier Vix Nathalie FAUCHER, notaires associés.

Pour Insertion. Le Notaire.



**NOTAIRES, AVOCATS, EXPERTS-COMPTABLES**

Saisissez vos annonces en ligne

- ✓ GAIN DE TEMPS
- ✓ ATTESTATION DE PARUTION 24h/24
- ✓ DEVIS À LA SAISIE
- ✓ AVANTAGES COMMERCIAUX

Tél : 03 89 20 98 50 · [annonce@phr.fr](mailto:annonce@phr.fr)

**APPEL À CANDIDATURES**

**SAFER GRAND EST**

La SAFER Grand-Est se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants. Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 27/03/2024 (date de réception en nos locaux) auprès du Service Départemental du Haut-Rhin, 18 Rue des Orpèlins CS 42416 68067 MULHOUSE CEDEX 2 Tél : 03.89.43.24.67 ou par mail à l'adresse [candidat68@safgrandest.fr](mailto:candidat68@safgrandest.fr). Des compléments d'informations pourront être obtenus auprès du Service Départemental du Haut-Rhin ou au siège de la Safer Grand Est. Les candidats sont priés de préciser la commune et les références cadastrales sur leur demande.

Commune	Surface	Statut	Autres
KAYERSBERG VIGNOBLE	20 a 75 ca	Prés	A
16 0058 DOGENBACHMATTEN	30 a 50 ca	Futaies résineuses	A
17 0088 DOGENBACHMATTEN	39 a 03 ca	Prés	A
MITTELWIHR	6 a 98 ca	Vignes	A TAOC
12 0209 STEINGRUB	43 a 91 ca	Vignes	A
PFaffenheim	3 a 61 ca	Prés	A VI GC STEINERT
10 0252 VIEHWEG	5 a 61 ca	Prés	A
10 0329 HUESLENBERG	8 a 65 ca	Prés	A
10 0331 HUESLENBERG	20 a 16 ca	Vignes	A
10 0332 HUESLENBERG	14 a 18 ca	Vignes	A
10 0706 KEMMERLE	4 a 11 ca	Vignes	A
10 0707 KEMMERLE	11 a 21 ca	Vergers	RNUnu
10 0708 KEMMERLE	62 a 17 ca	Prés	RNUnu
WOLFERSDORF	5 a 67 ca	Prés	RNUnu
01 0099 VILLAGE			
01 0356 VILLAGE			
04 0153 HINTERALLMEND			

Dernier délai de réception des Annonces Légales **Mardi 16 h**

Merci